

À l'ouverture de la séance du 06 mars 2023, 25 membres sont présents ou représentés (37 membres en exercice, 17 membres présents et 8 membres représentés).

## **Enseignement et conventions**

### **1. Modification de l'offre de formation de l'ESTHUA**

La modification de l'offre de formation de l'ESTHUA est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

### **2. Modification des MCC**

#### **2.1 ESTHUA – Licence Professionnelle « Guide conférencier »**

Les modifications de la licence professionnelle « Guide conférencier » sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

#### **2.2 IAE – Master 1 « Management et commerce international »**

Les modifications du master 1 « Management et commerce international » sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

#### **2.3 Faculté LLSH – Licence « Tourisme », parcours « Canton »**

Les modifications de la licence « Tourisme », parcours « Canton » sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

#### **2.4 Faculté de Santé – UEO « Appui et soutien aux étudiants »**

Les modifications de l'UEO « Appui et soutien aux étudiants » sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

## **3. Conventions**

### **3.1 Convention LLSH – Université de l'Ouest de Timisoara**

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

### **3.2 Contrats d'application Formasup**

#### **3.2.1 Contrat d'application Formasup – ESTHUA**

Le contrat d'application est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

#### **3.2.2 Contrat d'application Formasup – IAE Angers**

Le contrat d'application est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

#### **3.2.3 Contrat d'application Formasup – IUT Angers Cholet**

Le contrat d'application est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

#### **3.2.4 Contrat d'application Formasup – Faculté DEG**

Le contrat d'application est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

#### **3.2.5 Contrat d'application Formasup – Faculté LLSH**

Le contrat d'application est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

#### **3.2.6 Contrat d'application Formasup – Faculté des Sciences**

Le contrat d'application est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

**Christian ROBLÉDO**

*Président de l'Université d'Angers*

**Signé le 08 mars 2023**